

Paris, le 05 janvier 2018

**29.15 - ECOLE DE PARACHUTISME
BRETAGNE ATLANTIQUE**

Nos réf. ONLINE-679 / 2018.2915, avenant n°1

<p align="center">AGRÉMENT ÉCOLE 2018 Avenant n°1 Conforme à tous les éléments retenus dans le dossier</p>

<u>École / Structure</u>	29.15 - ECOLE DE PARACHUTISME BRETAGNE ATLANTIQUE
<u>Encadrement</u>	Directeur Technique : LE TOUSSE ALAIN (B.E.E.S. n°1) Directeur(s) Technique(s) Adjoint(s) : MIGNON LIONEL (B.E.E.S. n°1) LOISON FRANCK (B.P.J.E.P.S.)
<u>Zone de pratique école</u>	Aérodrome Bretagne-Atlantique de Guiscriff (LFES)
<u>Activités École enseignées</u>	Saut en Progression Classique, Saut Tandem
<u>Avion(s) utilisé(s)</u>	DORNIER DO 27 immatriculé F-BSGI CESSNA TU206F immatriculé D-ETSC CESSNA 182 F immatriculé F-BKQN

**Licence fédérale correspondante à jour pour toutes les
personnes mentionnées dans le dossier.
du 05 janvier 2018 au 31 décembre 2018.**

Association reconnue
d'utilité publique par
Décret du 2 mai 1986
sous la tutelle du
Ministère de la Santé, de
la Jeunesse et des Sports
et affiliée au C.N.O.S.F.

62, rue de Fécamp
7 5 0 1 2 P A R I S
N° SIRET 784 405 912 00022
A P E 9 3 1 2 Z
Tél : 01 53 46 68 68
Fax : 01 53 46 68 70
Email : ffp@ffp.asso.fr
Internet : www.ffp.asso.fr
N°Orias 14000826 - www.orias.fr

David ROTH
Président



Jean Louis GANAYE
Secrétaire Général

